ECOLE PUBLIQUE 1 Rue des écoles 45510 NEUVY EN SULLIAS Tél: 02.38.58.17.21

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE N° 1

Le VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014 à 18H

Le conseil d'école s'est réuni en session ordinaire.

Présents: M LUCAS, adjoint au Maire

M. SAMPEDRO conseiller municipal,

Mmes CAMUS, ALEXANDRE, SERRE, ISAMBERT, PILLAC, MOSKURA, et M.TINSEAU

représentants des parents d'élèves,

Mmes ANTORE, CHAPOTAT, DUMONT-DUC, NOURISSON, PLAZAT, SALVATI, PEIGNÉE

Mmes BONNICI, MAROIS, NIZON, ATSEM

Absents:

Mmes BEAULANDE Mme RETIF, DDEN, Mme PETIT, DDEN

Mme NOUBLANCHE, psychologue scolaire.

Ordre du jour :

- Résultats des élections du 10 octobre 2014
- Rentrée scolaire 2014 : effectifs, personnel, APC, RASED...
- Règlement intérieur de l'école
- Avenant au Projet d'école
- Bilan de coopérative scolaire
- Manifestations de l'année
- USEP
- Projets pour l'année
- Point sur les nouveaux rythmes
- Calendrier scolaire : pont de l'ascension
- Sécurité
- Questions des parents

1 – Résultats des élections du 10 octobre 2014

Lecture est faite du compte-rendu du scrutin.

2 – Rentrée scolaire 2014 : effectifs, personnel, APC, RASED...

PS/MS: 7 PS+21 MS Mme PLAZAT PS/GS: 18 PS + 8 GS Mme CHAPOTAT

GS / CP: 14 GS+13 CP Mme DUMONT-DUC

CP/CE1: 11 CP+16 CE1 Mme NOURISSON/Mme LECRON (mardi)

CE1/CE2: 6 CE1/22 CE2 Mme SALVATI CE2/CM1: 7 CE2/21 CM1 Mme ANTORE

CM2:22 Mme PEIGNÉE

Soit un total de 186 élèves : 68 mat + 118 élém/130 familles

Aide personnalisée: 13 h 15 à 14 h 05 les lundis 3 enseignantes, jeudis 3 enseignantes, vendredis 6

enseignantes.

RASED: Une psychologue scolaire: Mme NOUBLANCHE

Peut – être soutien scolaire : maîtresse E

3 - Règlement intérieur de l'école

Commentaire sur les nouveaux points : Horaires, APC, lecture de l'avenant 2013/2014 intégré au nouveau règlement.

Le nouveau règlement sera diffusé aux familles.

4 – Avenant au Projet d'école

Une année de plus est accordée pour poursuivre le projet d'école 2010/2014. Les actions qui vont être travaillées :

- Une action en géométrie/mesure : utilisation d'outils, manipulation géométrique
- APER : travail sur la sécurité : Apériades : Ateliers avec les gendarmes référent à la commune de Neuvy concernant la sécurité routière

5 - Bilan de coopérative scolaire

Charges: 12 044,27 Recettes: 13 567,8 excédent: 1 523.60

Au 31/08/2014: 7247,02

Le bilan financier complet peut être consulté à l'école à la demande des familles.

		Recette		Recette
P	Cotisations des familles :	1 338,00	© Loto	682,40
P	Vide grenier	254,70	Carnaval+torchons	494,65
P	Vente de torchons	298,42	Photos	881,40
P	Spectacle	323,51	Kermesse	2 365,86

6 - Manifestations de l'année

29/11/2014 : loto : problème de sécurité donc le loto ne sera ouvert qu'aux familles (au sens large) de l'école.

2/12/14 : Spectacle de Noël offert par la commune (les parents font remarquer qu'un vendredi soir serait préférable maintenant qu'il y a classe le mercredi)

07/12/14 : Vide grenier

18/12/14 : Fête de Noël interne à l'école 21 ou 28 /03/15: Carnaval date à voir

27/06/15 : Kermesse de l'école

7- <u>USEP</u>

- -Déception l'année passée donc pas d'Usépiades Cycle 3 en mai prochain.
- -Cross de secteur : à voir en fonction de la classe de mer.
- -Pas d'activité le mercredi après midi en raison des nouveaux rythmes scolaires

8 - Projets pour l'année

CM1 et CM2 (Mmes Peignée et Antore): Classe de mer prévue du 16 au 25 mars 2015 à St Jean de Monts, activité char à voile.

Mme Nourisson partira à la place de Mme Peignée. Celle-ci remplacera Mme Nourisson sur le CP/CE1.

Les CE2 de Mme Antore seront répartis dans les autres classes.

Mme Antore prévoit une sortie à Guédelon en juin avec toute sa classe.

CE1/CE2 et PS/GS (Mmes Salvati et Chapotat): Projet Théâtre.

Une comédienne viendra tous les 15 jours pendant 8 séances pour aider les enseignantes à mettre en place une pièce de théâtre.

Une représentation est prévue pour les enfants de l'école le vendredi 29 mai après midi.

Les parents des 2 classes seront invités pour cette représentation le vendredi 29 mai au soir à la salle des fêtes de Neuvy.

CP/CE1 et GS/CP (Mmes Dumont et Nourisson): Projet Poney

Les élèves de ces 2 classes se rendent respectivement 6 jeudis et 6 mardis au poney club de Neuvy.

PS/MS (Mme Plazat) : Projet percussions

Un musicien interviendra dans la classe. Il présentera un spectacle puis proposera des ateliers pour les élèves.

Projet autour des transports

Visite du musée des transports à Pithiviers prévue en Mai.

Les élèves de Cycle 3 se rendront à un spectacle JMF en février à Châteauneuf/Loire ou Sully.

Les classes de maternelle se rendront à une séance de cinéma dans le cadre des cinématernelles le 23 mars 2015.

Gwénaëlle Mineau, intervenante en musique, vient tous les jeudis matin. La première partie de l'année elle intervient auprès des classes de Mmes Peignée et Antore, puis elle interviendra sur les classes de Mmes Salvati, Nourisson, Dumont et les GS de Mme Chapotat.

Comme chaque année les élèves de la GS au CM2 vont à la piscine (sur des périodes différentes tout au long de l'année.

Ces 2 dernières activités sont prises en charge par la mairie.

9 - Point sur les nouveaux rythmes

Le comité de pilotage s'est réuni le 14 octobre pour faire le point sur la rentrée et la mise en place des ateliers(TAP). Les enfants sont inscrits à 2 ateliers par semaine pour une période. Lorsqu'ils n'ont pas d'atelier ils sont en « récré aménagée ». Des jeux de cour ont été achetés, la bibliothèque est mise à disposition...

La mise en place des 2 services de cantine est plutôt positive. Seuls les grands ont besoin d'un temps de défoulement avant d'entrer à la cantine. Donc une petite récré de 10 min est mise en place de 11 h 45 à 11 h 55.

Par contre pour les petits c'est très bien : ils ont du temps pour se préparer avant, puis sortent de la cantine et vont directement au dortoir. Ils n'ont pas le temps de s'énerver et s'endorment vite.

Les enseignantes constatent une fatigue chez les élèves sans pour autant déterminer si c'est le rythme de la journée ou celui de la semaine qui est en cause.

10 - Calendrier scolaire : pont de l'ascension

Le vendredi 15 mai 2015 ne sera pas travaillé. Pour se faire les enseignants ont récupéré une demie journée le mercredi 15 octobre après midi et le mercredi 13 mai sera travaillé toute la journée par les élèves en remplacement du vendredi 15 mai.

11 – Sécurité

Le mardi 7 octobre un exercice d'évacuation incendie a été fait en présence des pompiers de Tigy.

Le point de rassemblement est défini sur le terrain multi-sport.

La porte de secours de Mme Dumont ne tient pas ouverte. Le groom doit être réglé de façon à ce que la porte ne se referme pas sur les enfants.

Un problème de clé se pose car le portail est fermé et donc entrave l'accès au terrain multi sport.

La demande est faite à la mairie pour que des plans d'évacuation soient affichés dans les bâtiments.

M Lucas annonce que le personnel aura une formation aux 1ers secours.

12 - Questions des parents

- Alarme incendie: doit-elle se faire uniquement pendant la classe? Est ce possible de faire l'exercice pendant les TAP ?

Un exercice sera réalisé pendant le temps de cantine.

- Cantine: serait il possible, pour les familles d'enfants en maternelle qui le souhaitent, d'apporter une serviette en tissu avec élastique, identifiée au nom de l'enfant, pour qu'ils évitent de se salir, de tâcher les vêtements?

Les problèmes du stockage des serviettes et d'hygiène se posent.

Il est proposé d'acheter des serviettes plus grandes et plus épaisses.

- Le mot dans les cahiers pour la coopérative scolaire a été jugé comme maladroit: il "impose" un montant minimum pour une cotisation facultative.

Le problème d'interprétation du mot est mis en avant.

Le conseil d'école propose de parler d'un ordre d'idée de 8 € plutôt qu'un minimum de 8 €

- La sortie des cours à 11h45 le mercredi, pose quelques soucis aux parents qui travaillent. Merci de penser un peu à eux (12h00 serait mieux).

Une heure de garderie gratuite est mise en place de l 1 h 45 à 12 h 45.

-Il serait préférable que les enfants allant à la garderie le soir partent les derniers de la classe, de façon à ce que les parents (qui ne savent pas le matin même s'ils pourront ou non venir les chercher) puissent récupérer leurs enfants directement à la sortie de l'école.

Actuellement les enfants de la garderie partent les derniers. Mais ceci va changer car ces enfants sont en classe encore à 16 h 50 et cela incite les parents au débordement d'horaires.

Le conseil d'école rappelle les horaires qui sont à respecter :

8 h 35-8 h 45/11 h 45

14 h 15 / 16 h30

Les enseignants ne sont plus responsables de leurs élèves après 16 h 30.

Un mot sera fait conjointement enseignants/représentants de parents d'élèves pour faire un rappel des horaires et que ceux-ci soient respectés (et plus particulièrement à la maternelle).

-Lecture est faite d'une lettre de parents concernant la sécurité dans le bac à sable suite à un accident (poignet cassé).

La famille demande plus de surveillance sur ce site voire le clôturer et l'utiliser d'une autre manière.

C'est un endroit où les enfants jouent beaucoup et s'occupent bien. Il n'est pas envisagé de le supprimer. Seul le portique qui ne sert pas sera démonté.